



Bien-vivre
au sein de notre commune

Bulletin municipal d'informations

VAILHAUQUÈS





édito

Chères Vailhauquoises,
Chers Vailhauquois,

Les évènements du 13 novembre, si dramatiques, nous ont tous profondément choqués et attristés.

La minute de silence, observée à l'intérieur de l'école, le 16 novembre, en présence des enfants, des enseignants, de quelques Vailhauquois, du personnel municipal et des élus, a été un moment très intense. A leur initiative, les enfants ont chanté la Marseillaise.

Nous avons aussi souhaité rendre un hommage aux victimes, le soir, sur la place du village. Vous avez été très nombreux à y participer et vous avez ainsi manifesté votre esprit de solidarité.

Nous devons continuer à défendre ces valeurs de la république qui sont les nôtres, Liberté Egalité, Fraternité. Ne nous laissons pas envahir par la peur, continuons à vivre ...

Voici donc le numéro deux du magazine municipal, nouvelle formule, comportant des articles détaillés, préparés par les différentes commissions, sous la responsabilité des adjoints.

Grâce à l'existence du nouveau Service Communication, nous poursuivons notre volonté de vous informer au mieux sur l'ensemble des dossiers concernant notre commune.

Aujourd'hui, la réforme territoriale est un enjeu majeur qui nous oblige, dans les communes, à mener une réflexion sur nos capacités à préserver nos projets et nos actions.

En effet, la tendance à un transfert de compétences à des métropoles, toujours plus puissantes et à de grandes régions pourrait avoir comme conséquence d'affaiblir les communes et les intercommunalités.

Nous restons persuadés que rien ne peut remplacer le travail de proximité que nous menons.

Grâce aux contacts des maires et des élus locaux avec les populations, nous continuerons à construire des projets et à mener des actions, au plus près de leurs besoins.

Notre priorité est de gérer nos communes avec de vrais pouvoirs de décision, en collaboration avec les collectivités territoriales, en particulier la communauté de communes du Grand Pic Saint Loup. Nos institutions s'appuient sur une vraie démocratie participative.

A travers l'élaboration du PLU, je souhaite que nous maintenions le cadre de vie harmonieux qui est le nôtre et que nous préservions l'esprit de convivialité qui nous anime, pour le bien-être de tous. Pour cultiver le lien social, des réunions de quartier seront, de nouveau, organisées prochainement.

En cette fin d'année, je vous souhaite de passer de très joyeuses fêtes et je vous adresse mes meilleurs voeux de santé, de joie et de bonheur pour 2016.

Hussam Al Mallak
Maire de Vailhauquès

DÉCLARATION COMMUNE DE LA CCGPSL

“La Communauté de Communes du Grand Pic St Loup a toujours agi dans le respect de ses 36 communes. Elle entend étudier avec intelligence tout rapprochement utile des intercommunalités voisines mais souhaite fermement rappeler combien elle juge fondamental de préserver son intégrité territoriale pour envisager son avenir”.

4

Urbanisme.

→ Le PLU, pour une densification raisonnable et harmonieuse

6

Jeunesse.

→ Les TAP
→ L'ALSH - Bilan premier trimestre
→ L'école - la gestion des conflits

10

Cohésion sociale.

→ Présentation de l'âge d'or
→ Le repas des aînés

12

Développement économique.

→ Le parc d'activité Bel Air
→ Initiative Montpellier Pic St Loup
→ La future agence postale de Vailhauquès
→ Le Club des Entrepreneurs

18

Vie du village.

→ Le Festimarché
→ Les associations vailhauquoises
→ La Média-ruche
→ La réserve communale de sécurité civile
→ Vailhau'trail 2016
→ Vailhauquès Initiatives

28

Infos utiles.

→ Coordonnées pratiques
→ Etat civil

31

L'agenda.

→ Dates des prochains évènements

Editeur : Mairie de Vailhauquès

Rédaction des articles : **Urbanisme** : Sylvain Ruiz et Jean-Louis Loubet / **Jeunesse** : Nicolas Malod / **Cohésion Sociale** : Christine Rigaux
Développement économique : Gérard Lafforgue / **Vie du village** : Philippe Cazals.

Directeur de publication : Hussam Al Mallak

Coordinatrice de la publication : Ban Wagner

Conception et réalisation : Emmanuelle JUIN

Crédits Photos : Mairie de Vailhauquès, Alain-Jean Cormier

Comité de relecture : Martine Huta & Christine CHABLE-BESSIA

Imprimerie : Impact Imprimerie

LE PLU DE VAILHAUQUÈS

Fruit d'une réflexion de plusieurs années, le futur Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune entre dans sa dernière phase de conception.

Il sera ensuite soumis à l'approbation du conseil municipal, puis présenté pour avis aux autorités administratives. Une enquête publique suivra et ce n'est qu'après ces dernières étapes, que le préfet rendra sa décision.

Le PLU devrait pouvoir entrer en application mi 2016.

POUR UNE DENSIFICATION RAISONNABLE ET HARMONIEUSE

L'architecte urbaniste du bureau d'études Krepis, monsieur Soler, qui accompagne la commune dans l'élaboration et la rédaction de son PLU, a présenté le document lors de la réunion publique du 17 septembre.

Il a ainsi rappelé que la commune a choisi de concevoir un PLU répondant à un objectif de densification à la fois raisonnable pour le nombre d'habitants, mais aussi harmonieuse pour l'occupation du territoire communal.

PRÉSERVER LA QUALITÉ DE VIE

Ceci est d'autant plus important à souligner que la règle du Coefficient d'Occupation des Sols (COS) ayant disparu, la commune s'est attachée à prévoir, dans le PLU, des dispositions en matière architecturale (hauteurs limitées selon les secteurs, retraits imposés...), afin de règlementer la construction, tout en préservant la qualité de vie.

C'est pourquoi, le PLU définit des zones où l'urbanisation sera différente selon leurs qualifications.

Le découpage retenu est le suivant : quatre grandes zones, elles-mêmes découpées en secteurs.

I) la zone N avec les secteurs N1 et N2, zone naturelle protégée, où l'urbanisation sera interdite ;

II) la zone A avec les secteurs A1, A2 et A3, zone à potentiel agricole ;

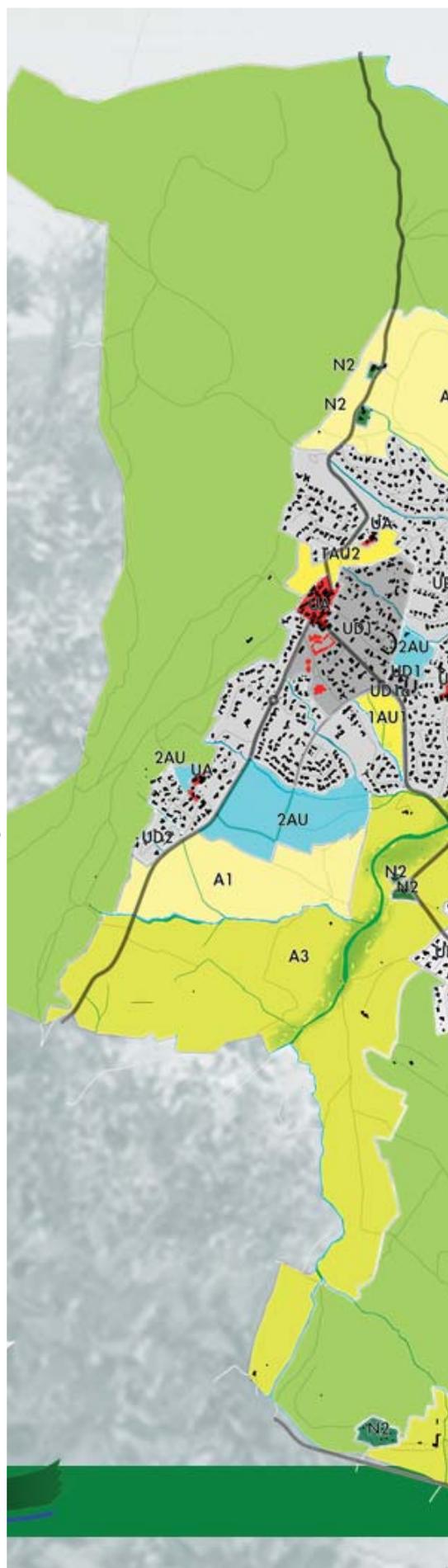
III) la zone U, déjà urbanisée et équipée. On y trouvera les secteurs :
- UA, centre ancien du village et hameaux du Mas Castel, de La Rouvière et de La Coste ;
- UE, secteur économique de Bel Air ;
- UD1, UD2 et UD3, secteurs urbains récents avec une densité décroissante au fur et à mesure de l'éloignement du secteur UA. Cela concerne essentiellement les lotissements.

IV) la zone AU. Il s'agit d'un nouveau type de zone, destinée à une urbanisation à court, moyen et long terme, décomposée en secteurs AU1, AU2 et 2AU.

L'aménagement de ces secteurs se fera par ordre de priorité :

- d'abord les secteurs AU1 futur cœur de village
- et AU2 Le Claux et La Sous-Mathe qualifiés de "dents creuses"
- puis, les secteurs 2AU Les Combals, Le Champ de Roger et La Coste.

Concernant plus précisément l'urbanisation des secteurs AU1 et AU2, celle-ci répondra à des opérations d'ensemble, définies dans des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), propres à chacun des secteurs.



URBANISME

Article réalisé par
Sylvain RUIZ & Jean-Louis LOUBET



Ces OAP concilieront les obligations de la loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové (loi ALUR) visant à faciliter l'accès des ménages au logement et favoriser la construction en privilégiant la qualité du cadre de vie, avec les objectifs de densification raisonnable et harmonieuse, prévus par le PLU.

LE FUTUR COEUR DE VILLAGE

Le premier secteur concerné par une OAP est le secteur AU1 futur cœur de village.

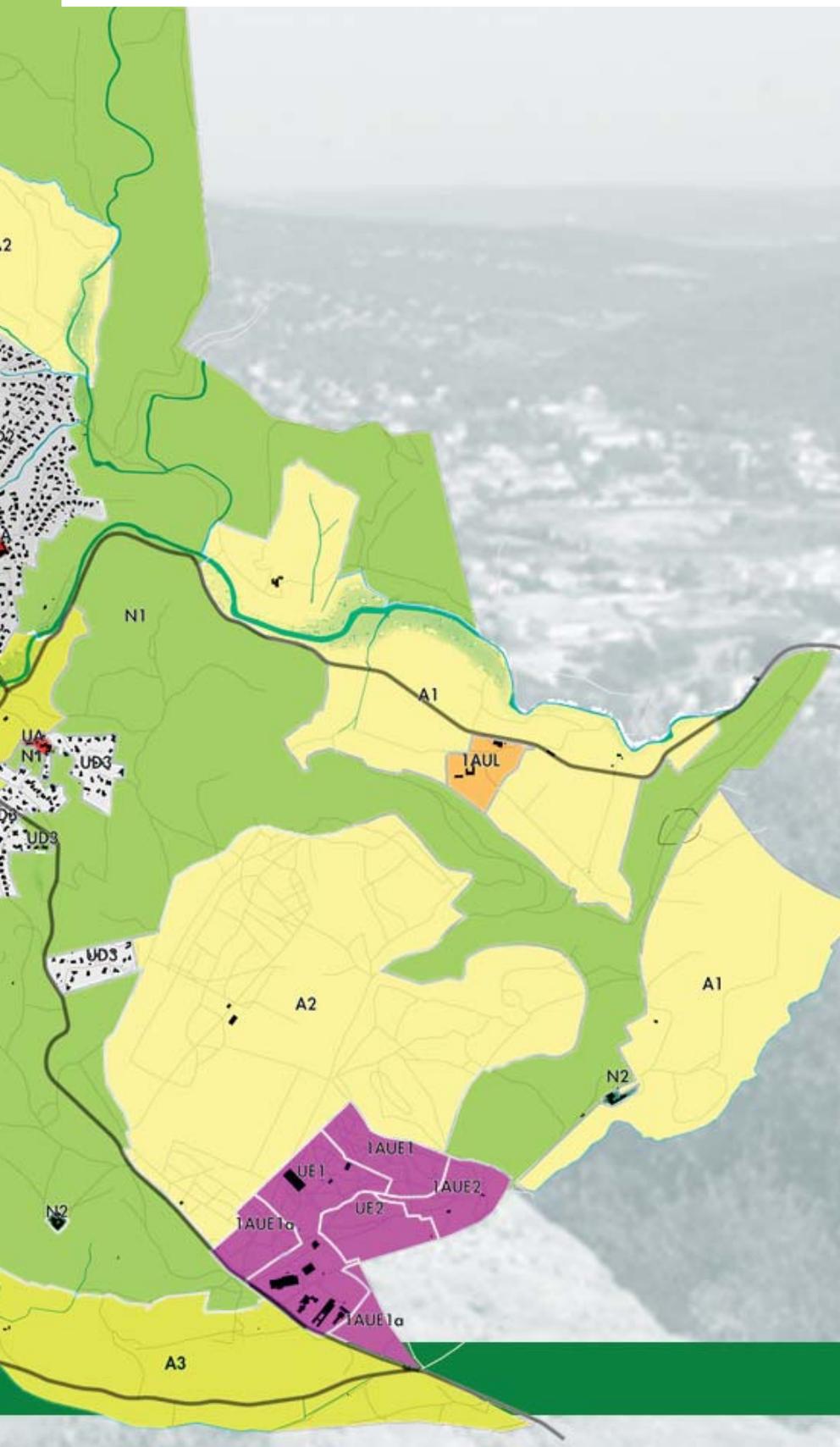
Affirmant la nouvelle centralité de Vailhauquès, ce secteur accueillera environ 50 logements à typologies diverses : habitat individuel, groupé ou encore collectif. Commerces, services et équipements publics, parking, trouveront également leur place dans cet environnement. Enfin, la partie ouest, en contrebas le long du ruisseau, sera réservée à un aménagement paysager et piétonnier (coulée verte).

A ce jour le projet n'est pas encore finalisé. En effet la commune, dans le cadre d'une procédure d'appel à projets, est en train de choisir l'aménageur qui sera chargé de cette réalisation.

Le deuxième secteur objet d'une OAP, sera le secteur AU2 divisé en deux sous-secteurs :

- Sous-Mathe : Réalisation d'un lotissement privé d'une quinzaine de parcelles en habitat individuel.
- Le Claux : Construction d'une quarantaine de logements de typologie identique à celle décrite dans le secteur AU1 cœur de village.

Gageons que ce PLU, une fois approuvé, sera la base d'un développement cohérent et harmonieux pour les 15 ans à venir, qu'il contribuera à maintenir et améliorer le cadre de vie dans notre commune.



LES TAP

TEMPS D'ACTIVITÉS

PÉRISCOLAIRES

Nous comptons près de 96 enfants d'âge maternel et 186 enfants d'âge primaire inscrits sur les temps d'activités périscolaires (TAP de 15h45 à 17h).

DES ACTIVITÉS VARIÉES

Près de 15 activités sont proposées à l'ensemble des enfants répartis par groupe. Pour ces deux cycles (de septembre à décembre), les enfants ont pu s'initier à l'apprentissage de l'anglais et de l'espagnol de manière ludique. Dans le domaine sportif, le judo, le tir à l'arc, le badminton et bien d'autres sports sont pratiqués.

Les enfants s'adonnent aussi à la découverte de la nature, à des expériences scientifiques, à la création



L'activité autour des Minions a remporté un franc succès auprès des enfants.

d'une gazette, proposées par des intervenants extérieurs. Des bénévoles d'associations du village participent activement à l'épanouissement de nos petits Vailhauquois et Murlois. Nos équipes sont "moteurs" des TAP. Les animateurs portent les projets et ont

mis en place des animations autour du carnaval, de la création d'un livre et d'une histoire, des activités manuelles. Grâce à leur engagement et leurs compétences, ils apportent aux enfants des animations liées à leurs savoir-faire.

Un comité de pilotage, composé des directrices de l'école, des parents d'élèves, d'associations du village, d'élus et de personnels de la commune, s'est réuni :

- pour faire un point sur la rentrée et le déroulement des deux premiers cycles
- évoquer les projets pour les cycles futurs.

Pour les prochains cycles (janvier à avril), de nouvelles activités sont à l'étude. Si vous avez des propositions d'activités pendant les TAP, n'hésitez pas à contacter la directrice de l'ALP :

Marie Anne GRILLOT au

06.07.19.42.26

ou par mail :

periscolaire.vailhauques@yahoo.fr



JEUNESSE



L'INFO DE L'INTERCO'

par Martine HUTA, conseillère intercommunautaire



Quelques nouvelles de la Commission jeunesse, petite enfance et action sociale de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup.

Cap sur l'Aventure est un programme qui propose aux jeunes de l'intercommunalité des voyages pendant les vacances scolaires :

« Cap sur l'Europe » : Pendant les vacances de Toussaint, un séjour à Bruxelles a été organisé pour 10 jeunes de 15 à 17 ans. Ce séjour sera vraisemblablement reconduit l'année prochaine.

« Cap au Ski » : Pour les jeunes de 10 à 17 ans, deux séjours de ski pendant les vacances de février à Pelvoux-Vallouise (Hautes Alpes). Les inscriptions sont ouvertes depuis le 4 novembre, par téléphone uniquement, au 04 67 55 17 04.

Festijeunes

Organisée grâce à l'appui de la CCGPSL, cette demi-journée s'est déroulée le 4 Juillet dernier à Saint Jean de Cornies. Plus de 100 jeunes de différentes communes du territoire ont participé aux nombreux ateliers dont 16 jeunes de Vailhauquès, très enthousiastes ! Bravo pour leur dynamisme !

Le Président de la commission jeunesse, Robert Yvanez, souligne la qualité du travail et des services ; une vraie dynamique a été créée, au travers des différentes actions mises en place.

Petite enfance :

Il y a cinq lieux d'accueil sur le territoire dont « les Gariguettes » à Vailhauques. La commission rappelle que le tarif pour chaque famille est « lissé » sur l'année. La base en est le contrat signé par les parents, mentionnant leur engagement concernant la présence de l'enfant (ils peuvent poser entre une et dix semaines de congés). Il est important de se référer au règlement intérieur.

NB : Afin d'être informés en temps utile des différentes actions mises en place, vous pouvez vous abonner aux lettres d'information, notamment « Cap sur l'Aventure », en allant sur : <http://www.cc-grandpicsaintloup.fr/-Lettre-d-information-.html>

LES AUTRES TEMPS PÉRISCOLAIRES MATIN - MIDI & SOIR

Ce sont les temps avant l'école le matin, le temps méridien et le soir après les TAP. Les enfants sont accueillis de 7h30 à 8h35, 12h15 à 13h50 et de 17h à 18h30. Des activités sont proposées. Les enfants choisissent ou non d'y participer. Des ateliers manuels et sportifs sont organisés par les animateurs. Le thème des MINIONS, très apprécié des enfants, remporte un grand succès. Des jeux d'extérieur et des livres sont à disposition des enfants.

Pendant le temps méridien, les animateurs proposent 3 ateliers, où les enfants ont le choix de participer ou non, avant ou après le déjeuner : activités manuelles, le parc ou les cabanes dans la garrigue et le sport en salle polyvalente.

Marie-Anne GRILLOT

L'ALSH

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Après un trimestre de fonctionnement, l'Accueil de Loisirs Périscolaire fait un premier bilan.

L'année 2015 touche à sa fin. Elle aura vu plusieurs changements dans l'équipe. Un petit rappel des membres de l'équipe :

- **Alexis Poirier** directeur
- **Lucie Dardhilac** animatrice référente du groupe maternel
- **Clément Surjus** animateur référent du groupe primaire
- **Marine Meyer Vithu** animatrice référente groupe primaire

LE PROGRAMME 2016 SERA AXÉ SUR LA DÉCOUVERTE DE NOTRE TERRITOIRE

Sur chaque période de vacances de 2016, une sortie hebdomadaire sera programmée, ainsi qu'une journée découverte de Vailhauquès (pique-nique aux dolmens, balade et pêche sur les berges de la Mosson, jeux de piste dans le village...).

Un programme détaillé vous sera proposé pour chaque période de vacances. Il sera disponible à l'école et en mairie, avec présentation des journées exceptionnelles (sortie musée Fabre, journée à la médiathèque, journée canoë, rencontre inter-centres, Pierres Vives, la maison de la nature, Aigues-Mortes, piscine, site préhistorique de Cambous, ...).

L'année sera ponctuée de journées spectacles : cinéma, théâtre, marionnettes, contes, ...



Les enfants lors d'une sortie au zoo du Val d'Hérault.

Les mercredis de l'année scolaire 2015-2016 sont organisés autour de projets annuels choisis par les enfants. Ils s'inscrivent à ce "club" pour pouvoir y participer à chaque fois qu'ils viennent au centre le mercredi.

Les axes pédagogiques sur lesquels nous insisterons cette année seront la coopération et l'entraide entre les enfants, ainsi que le développement de l'autonomie. Nous utiliserons majoritairement une pédagogie active en mettant l'enfant au cœur du projet et en lui laissant au maximum le choix.

Pour toute question concernant l'ALSH vous pouvez contacter le directeur :

Alexis POIRIER :
06 78 12 96 89 ou par mail :
alshvailhauques@lepassemuraille.org

ALEXIS POIRIER



L'école joue un rôle important dans la vie du village. Au travers de plusieurs articles, nous vous présenterons les actions mises en place par l'équipe éducative.

Pour ce numéro, nous avons rencontré Nathalie MICHEL, directrice de l'école élémentaire Louise WEISS, avec qui nous avons évoqué la gestion des conflits au sein de son établissement.

LES MESSAGES CLAIRS

Les enfants ont souvent du mal à exprimer ce qu'ils ressentent lorsqu'il y a un petit conflit, une petite incompréhension entre deux camarades. Il a donc été décidé de mettre en place des messages clairs, qui permettent aux enfants de dire ce qu'ils ressentent, de verbaliser leurs émotions immédiatement et de ne pas emmagasiner trop de choses négatives. Verbalisé, le conflit est déjà pour une bonne partie digéré.

Concrètement, le message clair c'est quoi ? C'est la possibilité pour un enfant de dire son ressenti vis-à-vis d'un petit conflit, d'une situation qu'il a mal vécue. L'enfant prend la parole et décline le message clair ainsi :

- J'exprime mon problème, je te dis mon ressenti, je te propose une solution, l'acceptes-tu ?

Cette technique, utilisée dès le CP, permet à bien des enfants de désamorcer une situation tendue. Pour Nathalie Michel, cela permet aux enfants de donner un sens à leurs émotions, aux autres de se rendre compte de ce qu'ils ont fait. Ainsi ils peuvent s'exprimer et être entendus. Bien souvent ils ne savent pas exprimer ce qu'ils ressentent et ce petit exercice leur permet de mettre des mots sur cela.

Technique qui peut se décliner facilement à la maison par exemple ! Si le message clair n'est pas suffisant ou si la tension est trop grande, alors le médiateur est sollicité.

LES MÉDIATEURS

Une enseignante de l'école a réalisé son mémoire sur la gestion des conflits par des médiateurs, dans les écoles québécoises. Elle a ensuite souhaité développer ce concept à l'école de Vailhauquès et l'a proposé à l'équipe éducative. C'est la 3ème année que ce dispositif est mis en place.

La médiation est un projet pour et par les élèves, qui deviennent des personnes ressources pour la

résolution de conflits entre élèves, pendant la récréation.

Chaque année, au 3ème trimestre, il est demandé à tous les élèves de CM1 s'ils souhaitent devenir médiateur. Tous les volontaires sont alors invités à suivre une formation durant le 3ème trimestre, tous les vendredis de 16h à 17h (avec l'accord des parents).

À la rentrée suivante, ces volontaires se rendent disponibles (à tour de rôle) lors des temps de récréation. Chaque enfant peut faire appel au médiateur qui interrompt son activité et vient à la rencontre des protagonistes (ils enfilent alors leur gilet jaune). Ils sont bien sûr guidés par des adultes, si besoin. La médiation permet d'apprendre à mieux vivre ensemble, et d'apprendre aux enfants à trouver les solutions par eux-mêmes.

Cette mission permet de responsabiliser et de faire confiance à ces élèves, en leur apprenant à mieux répondre aux situations difficiles. Le but n'est pas de remplacer les adultes : ils restent des enfants et leur rôle doit être à leur portée. Ils peuvent ainsi mieux comprendre les petits problèmes d'autres enfants du même âge.

Être médiateur permet de participer différemment à la vie de l'école et de s'approprier différemment l'école. Ce rôle contribue également à l'apprentissage de la citoyenneté.

Mme Michel constate que, depuis la mise en place de ce dispositif, les enfants sont moins convoqués dans son bureau. La médiation, tout comme la mise en place des messages clairs, contribuent au développement d'un climat relationnel positif.

Emmanuelle JUIN



Les médiateurs de l'école élémentaire Louise WEISS

PRÉSENTATION DE L'ÂGE D'OR

Parmi les nombreuses associations que compte la commune, nous nous sommes rapprochés de "L'âge d'or" afin de mieux connaître cette association, réservée aux séniors et très active dans le village. Le bureau de l'association a répondu à nos questions.

Pouvez-vous nous présenter votre association ?

L'Age d'Or a été créée en 1989 par Madame Faidherbe et Monsieur Botticelli qui ont signé les premiers statuts de l'association au café « Le Cercle » devenu depuis la salle "Le Recantou".

A l'heure actuelle, nous sommes 90 adhérents de 57 à 83 ans.

Quelles sont vos activités ?

A sa création, l'association proposait des jeux de cartes et des voyages.

Aujourd'hui, nous proposons de nombreuses activités, pour tous les goûts :

LUNDI matin : Peinture

MARDI : Randonnée, sur la demi-journée et, une fois par mois, une randonnée plus longue sur la journée

MERCREDI matin : Gymnastique, avec un intervenant formé à la pratique pour les aînés (exercices favorisant le travail de mémoire ainsi que des gestes d'assouplissement)

MERCREDI après-midi : Travaux manuels : mosaïque, couture, patchwork...

LUNDI / JEUDI / VENDREDI après-midi : Jeux de cartes, scrabble, bridge

Nous proposons également une dictée une fois par mois.

Quel est le montant de la cotisation ?

La cotisation est de 27 € par an.

Toutes les activités proposées sont gratuites, excepté la gymnastique où une participation est demandée afin de payer les heures à l'association dont dépend l'intervenant.

Que vous apportent ces différentes rencontres ?

Nous partageons des moments de convivialité, des discussions et des centres d'intérêt commun, souvent autour d'un goûter, d'un repas.

Organisez-vous des sorties, des voyages ?

Oui, nous organisons un grand voyage chaque année. Nous sommes allés à Venise et au Portugal. Mais nous apprécions également des sorties à la journée. Notre dernière escapade nous a permis de visiter la Grotte Chauvet.

Nous souhaitons aujourd'hui nous orienter vers des sorties à thème, des événements comme par exemple nous rendre à des expositions temporaires.

DÉVELOPPER LE LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL

Quelle est votre vision de la vie associative sur le village ?

Elle est très riche. Nous participons à cette vie en développant notamment le lien intergénérationnel. Pendant de longues années, l'aide aux devoirs nous a permis d'accompagner des élèves en difficulté auprès de l'école élémentaire. Dans le cadre des temps périscolaires, une activité "mosaïques" a été proposée aux enfants. En lien avec l'espace jeunesse, nous organisons des randonnées avec les adolescents pendant les vacances scolaires. Nous aimons participer à de nombreuses activités au sein du village comme par exemple le festival de théâtre "regards croisés".



SION SOCIALE

Interview & article réalisés par
Frédérique CHALEYER & Abel WALLON



Quels sont vos besoins, vos attentes, vos souhaits ?

La salle "Le Recantou" devient trop petite. Nous manquons de confort et, sur le plan acoustique, c'est parfois un peu compliqué.

Nous disposons de deux armoires au Presbytère pour stocker notre matériel.

Nos attentes et nos souhaits, sont de poursuivre les très bonnes relations que nous avons avec la Municipalité et de maintenir cette excellente ambiance au sein de l'Age d'or.

LE REPAS DES AÎNÉS

"Plus on avance dans la vie, plus on est obligé d'admettre que le sel de l'existence est essentiellement dans le poivre qu'on y met".

Alphonse Allais

Dans le cadre des festivités prévues en début d'année, la Municipalité propose aux personnes de plus de 65 ans, habitant à Vailhauquès, de partager un moment convivial et chaleureux.



Initiée par la commission culture et animation, cette rencontre a pour but de permettre à tous les aînés de la commune de se retrouver. Comme l'année dernière et à la demande du plus grand nombre d'entre vous, le maire vous invite à le rejoindre autour d'un repas gourmand et d'un spectacle cabaret, le **dimanche 31 janvier 2016**.

Conscients que certains d'entre vous seront dans l'impossibilité de nous rejoindre ce jour-là (pour des raisons de santé), nous ne manquerons pas de leur adresser une marque d'attention à cette occasion.

Toutes les personnes concernées recevront une invitation avec un coupon-réponse à renvoyer à la Mairie afin de confirmer leur inscription.

Dans l'attente de cette rencontre, nous vous souhaitons des fêtes de fin d'année aussi douces que possible.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Article rédigé par
Philippe CAZALS & Michel GORBATOFF

LE PARC D'ACTIVITÉ ÉCOPARC BEL AIR, SITUÉ SUR LA COMMUNE DE VAILHAUQUÈS A ÉTÉ INAUGURÉ EN 2010



Il a été conçu comme un espace pour une économie durable. Aménagé par la communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, il témoigne d'une nouvelle approche conciliant efficacité économique, bien-être des usagers et qualité environnementale.

UN CADRE DE VIE UNIQUE

L'Écoparc a été conçu comme un véritable lieu de vie pour les entreprises et leurs salariés.

Un aménagement maîtrisé :

Ce parc de 50 hectares s'organise autour d'une "coulée verte", véritable poumon de verdure au cœur de l'activité. Un réseau de déplacements doux (piétons, vélos) permet de traverser le site en quelques minutes.

Un statut attractif :

L'Écoparc Bel Air est situé en zone classée au titre de l'**Aide à Finalité Régionale (AFR)** : les entreprises souhaitant s'y implanter peuvent bénéficier de mesures fiscales d'accompagnement (décret n°2007-732 du 07/05/2007).

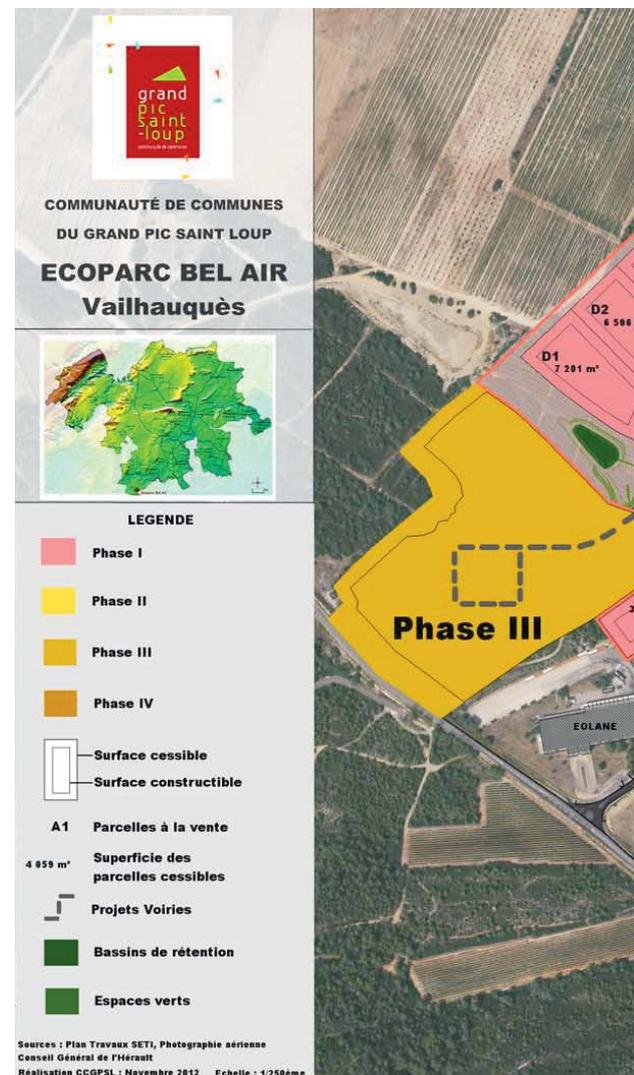
Un modèle d'intégration paysagère :

La réalisation de l'Écoparc a été conçue afin de minimiser l'impact écologique sur les sols, la végétation et l'écoulement des eaux pluviales, selon des prescriptions environnementales strictes.

DE NOUVELLES PERSPECTIVES

Le 14 octobre dernier s'est déroulé le septième comité de pilotage de l'Écoparc de Bel Air. Y participaient : "Territoire 34" du Conseil Départemental, la CCGPSL, l'agence d'architecture COSTE, sous la présidence de Mr Claude BARRAL, Conseiller Départemental en charge du développement économique.

L'ordre du jour portait sur les différents scénarios des 4 phases d'aménagements de la zone, qui



ENT



ont tous été étudiés en fonction des coûts de viabilisation et de commercialisation.

La phase I (8,2ha) :

Actuellement commercialisable, elle a fait l'objet d'une révision de la grille tarifaire en fonction du dénivelé, ce qui a permis d'attirer de nouveaux prospects. Ainsi,

plusieurs compromis ont été signés. D'autres options sont en cours de validation.

La phase II (2,7 ha) :

c'est la partie la plus visible de la zone, en bordure de la route départementale.

Les coûts d'aménagements peuvent être élevés, (financements par la CCGPSL et le CD). Deux scénarios possibles : petits lots avec un déficit prévisionnel sur 3 ans de 951 000 € ou macro lots (2 terrains) avec un excédent prévisionnel de 667 000 €.

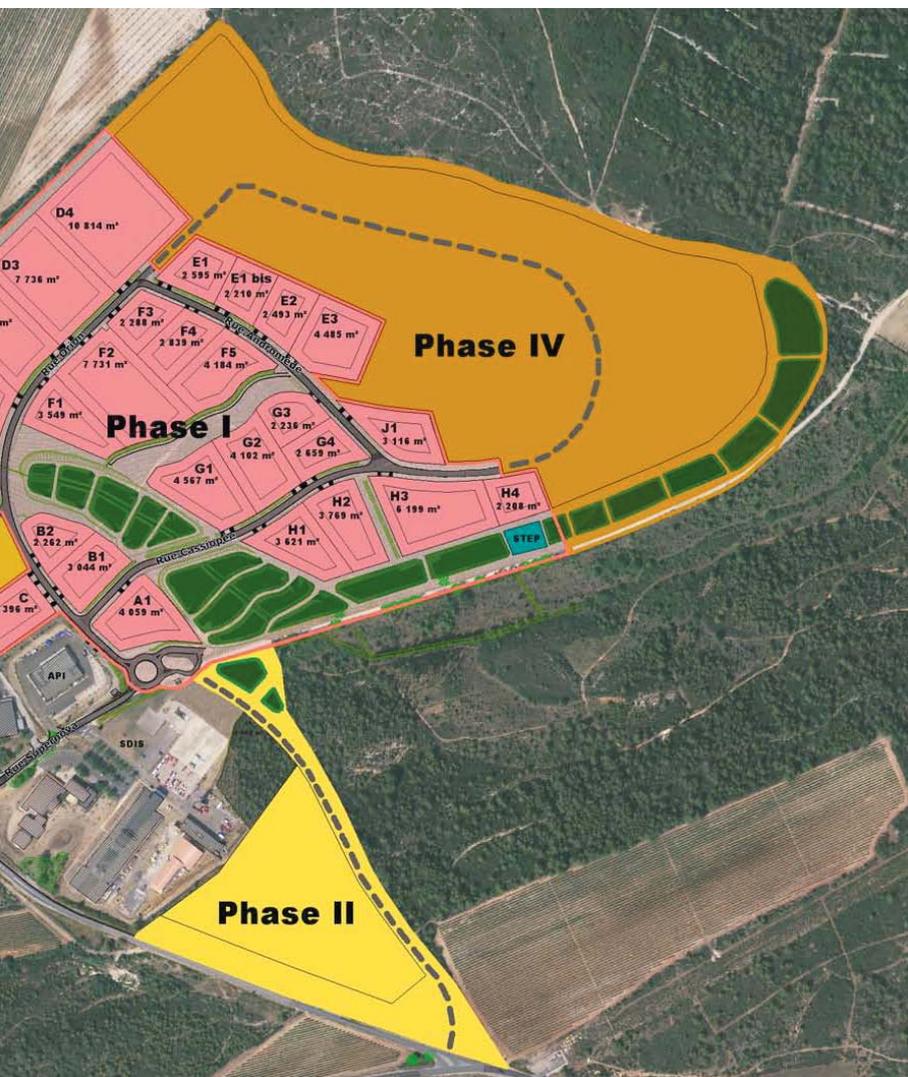
Cette entrée de zone est particulièrement importante pour l'Écoparc. Elle peut susciter le souhait, de la part d'autres entreprises, de s'y installer. Cette hypothèse est, bien sûr, conditionnée par la validation du PLU concernant la construction de surfaces commerciales supérieures à 300 m².

La phase III (3,8 ha) :

Au-delà du SDIS, à côté de la RD, petits lots (excédent prévisionnel de 146 000 €), ou lot unique (déficit prévisionnel de 290 000 €). **Les structures les plus petites auraient l'occasion d'acquérir un terrain pour se développer.**

La phase IV (5 ha) :

Au fond de la zone à l'arrière de la phase I : 2 possibilités sont envisagées ; de nouveau, des petits lots (déficit de 785 000 €) ou macro lots et petits lots (déficit de 35 000 €). Toutefois la commercialisation de cette zone est encore très lointaine et reste conditionnée à la réussite des précédentes !



PORTEUR DE PROJETS VAILHAUQUOIS, Osez vous lancer !

Pour toutes les personnes qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise (y compris demandeurs d'emploi et titulaires du RSA), la PFIL peut vous aider !



PRET D'HONNEUR PERSONNEL À TAUX ZÉRO

La P.F.I.L. (PlateForme d'Initiative Locale) Initiative Montpellier-Pic Saint Loup renforce les fonds propres des entrepreneurs dans le cadre de leurs projets de création, de premier développement (entreprises de moins de 6 ans) et de reprise. Elle octroie des prêts d'honneur personnel à taux zéro, compris entre 2 000 € et 23 000 € qui aident à financer le besoin en fonds de roulement, les frais commerciaux et autres frais de démarrage ou de développement. Les entrepreneurs bénéficiaires peuvent ainsi plus aisément boucler leur plan de financement auprès de partenaires bancaires ou investisseurs. De plus, après le financement, la P.F.I.L. propose le parrainage d'un chef d'entreprise expérimenté.

LES PFIL SONT GÉRÉES PAR DES CHEFS D'ENTREPRISE

Il existe 235 P.F.I.L. en France. La particularité de ces associations

est qu'elles sont gérées par des chefs d'entreprise. Le comité d'agrément qui instruit les dossiers est exclusivement composé de chefs d'entreprises, experts comptables, banquiers, avocats et assureurs.

Initiative Montpellier a démarré son activité au premier trimestre 2003. Aujourd'hui elle est soutenue par une quarantaine d'entreprises et banques, par la communauté du Pic Saint Loup, par le Fonds Social Européen, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Région Languedoc-Roussillon, le Département de l'Hérault, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier, Montpellier Métropole

Comment mobiliser les prêts d'honneur ?

- Prise de contact (téléphonique, mail ou physique)
- Validation des critères d'éligibilité, point sur l'avancement du projet, recherche de l'ensemble des aides potentielles, orientation, création d'un compte sur Initiative Performance

- Montage du dossier
- Montage par le créateur avec l'appui des structures d'accompagnement (chambres consulaires, BGE, AETE, expert-comptable...)
- Rendez-vous avec un chargé d'affaires
- Validation du dossier
- Analyse de la cohérence du projet, expertise économique et financière, appui à la recherche de financement, finalisation du dossier
- Passage devant le Comité d'agrément/Porteur de projet
- Audition du porteur de projet, expertise et validation par les membres du comité, décision de l'octroi du prêt
- Notification et décaissement du prêt

Aujourd'hui Initiative Montpellier-Pic Saint Loup se rapproche des Vailhauquois. Emmanuelle JUIN vous accueille en mairie pour vous communiquer les premières informations et vous mettre en contact avec la plateforme Initiative Montpellier-Pic Saint Loup.

Michel GORBATOFF



Septembre 2015 : Remise de chèques de la PFIL Montpellier Pic St-Loup à des entrepreneurs locaux.

LE BUREAU DE POSTE DE VAILHAUQUÈS DEVIENT AGENCE POSTALE

Dans le cadre de l'évolution du réseau postal et de la réorganisation des services postaux, La Poste a souhaité la fermeture de son bureau de Vailhauquès.

La commune a décidé le maintien de cette structure sous la forme d'une Agence Postale Communale. Il s'agit d'un véritable choix politique et d'un investissement, pour maintenir ce service de proximité.

C'est donc une toute nouvelle agence qui vous recevra à compter du 1er février 2016.

Globalement les services assurés seront les mêmes. Toutefois, il est important de préciser que l'agent communal n'aura pas accès aux comptes des particuliers, c'est-à-dire qu'il ne pourra pas effectuer

certaines opérations comme consulter le solde du compte.

L'Agence Postale vous proposera les prestations suivantes :

1. Produits et services postaux :
 - Affranchissements (lettres et colis ordinaires ou recommandés)
 - Vente de produits (timbres, emballage colissimo...)
2. Services financiers et prestations associées
 - Retrait et versement d'espèces sur compte courant postal du titulaire
3. Produits tiers
 - Vente de produits et services de téléphonie "La Poste Mobile"
 - Vente de produits et services de Partenaires de La Poste

4. Borne d'information tactile
Une borne tactile connectée à Internet sera mise à disposition du public afin de lui permettre d'accéder à des informations du groupe La Poste (ses produits et services), aux différents services publics et aux administrations, aux services de la commune, à l'office de tourisme de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup et autres services (définis par La Poste).

A compter du 1er février il y aura donc de nouveaux horaires* :
- De 8h à 11h lundi/mardi/jeudi/vendredi et de 8h à 12h le samedi.
- A titre expérimental le mercredi de 8h à 10h et de 16h30 à 18h30.
*Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés



L'INFO DE L'INTERCO'

par Philippe CAZALS, conseiller intercommunautaire



LE FONDS DE CONCOURS

Il s'agit d'une aide attribuée aux communes pour certaines réalisations. Afin d'être recevable, le projet devra constituer une charge qui ne permette pas un accroissement notable de la richesse fiscale.

La dépense minimale d'investissement prise en compte est de 1 000 €, sachant que le taux maximal de subvention ne peut dépasser 50 % avec un plafond de 30 000 € par an et par commune.

Les thèmes retenus par la CCGPSL sont les suivants :

- Patrimoine accessible au public
- Création, aménagement de circulations douces (pistes cyclable...)
- Aménagement de placettes piétonnes
- Création / aménagement de parking
- Travaux d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite
- Aménagement d'aires de jeux et de loisirs, de pratiques sportives
- Équipement public accueillant des activités socio culturelles
- Acquisition de matériel événementiel
- Végétalisation des centres-villages
- Végétation structurante et intégration paysagère
- Acquisition d'espaces naturels sensibles
- Signalétique des communes, hors code de la route, et jalonnement des différents édifices (église, commerce...).

Les dossiers sont examinés par la commission "services aux communes". Cela représente un budget de la CCGPSL de 350 000€, pour l'année 2016

LE PROGRAMME LEADER

Le dossier du programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale), soumis par la CCGPSL a été retenu par le Conseil Régional qui gère désormais les fonds européens.

La somme allouée pour l'ensemble des projets qui seront sélectionnés et mis en œuvre dans ce cadre s'élève à 1 850 000 €. Si les résultats sont concluants, une dotation supplémentaire de l'ordre de 650 000 € pourrait être validée.

On voit ici l'importance du Conseil Régional qui va nous permettre de prévoir et réaliser des actions de protection du cadre de vie ou encore de développement économique.

A noter que les résultats des élections régionales ne remettront pas en question ces financements.

LE CLUB DES ENTREPRENEURS A FÊTÉ SON PREMIER ANNIVERSAIRE

Le 18 septembre dernier, de nombreux entrepreneurs se sont réunis afin de célébrer la première année du Club.

C'est autour de bons produits agrémentés d'excellents vins de notre terroir que la Club des Entrepreneurs de Vailhauquès a fêté comme il se doit son premier anniversaire. Madame OLLIER et Monsieur AL MALLAK maires de Murles et de Vailhauquès et une cinquantaine de convives se sont réunis au Domaine de Montlobre.

Cette première année a permis à l'association de se structurer et de mettre en place un site internet dédié



à l'économie de notre village (www.vailhaupro.com). La vocation de l'association est de créer un réseau économique et social pour aider à l'accueil de nouvelles entreprises et au développement de la zone de Bel Air.

Cette soirée s'est conclue par le souhait de continuer à jouer un rôle de facilitateur en pérennisant les désormais régulières « Rencontre des Entrepreneurs » toutes les six semaines.

Le Club poursuit ses rencontres habituelles et, cette fois-ci, le restaurant le Midi Vin nous a accueillis.

RECEVOIR COMME À LA MAISON

Angélique FAVRE-POULAIN, Vailhauquoise depuis maintenant 10 ans, nous a reçus dans son établissement situé à Montarnaud (allée de l'esplanade). Le Midi Vin a ouvert ses portes le 19 mai 2015, avec pour concept : "être comme à la maison, dans la bonne humeur". Dès le premier jour c'est un succès : 89 couverts ! Et depuis, il ne se dément pas.

Son secret ? Des plats élaborés à partir de produits frais, des menus variés et équilibrés chaque jour.

Angélique nous explique comment a germé ce projet : après avoir voyagé en Europe et en France, elle s'est rendue compte que bien manger est devenu un luxe. Trop de restaurants proposent



Angélique FAVRE-POULAIN, gérante du restaurant le Midi Vin vous reçoit à Montarnaud du mardi matin au dimanche midi. "Ce restaurant est avant tout un lieu convivial, où l'on peut également venir prendre un thé, goûter en famille".

des plats fades, sans saveur, à des prix exorbitants. Elle a donc voulu prouver que l'on pouvait bien manger sans se ruiner !

TRAVAILLER AVEC DES PRODUITS FRAIS ISSUS DE PRODUCTEURS LOCAUX

Tous les produits sont frais, issus de partenaires locaux : le boucher Vailhauquois, le primeur et le boulanger Montarnéens, les domaines viticoles autour de chez nous...

L'accueil est aussi une qualité importante à ses yeux, trop de restaurateurs ou de commerçants ne savent pas accueillir le client. Elle met



Chaque soirée du Club des Entrepreneurs se termine par un moment de convivialité, moment informel qui permet bien souvent de nombreux échanges !

donc un point d'honneur à recevoir tout le monde, avec le sourire quelle que soit l'heure !

Angélique a des projets qui fourmillent : agrandir la véranda, développer l'activité salon de thé/glacier ainsi que l'activité événementielle et thématique... Mais son but premier est de s'inscrire dans le tissu local de façon définitive. Comme elle nous le fait remarquer un client n'est pas une personne que l'on voit une seule fois. Nous devenons client lorsque nous revenons au restaurant, et que nous nous y sentons bien !

Les formules proposées varient entre 10,90€ et 19,90€. Dans le menu, sont proposés chaque jour 2 entrées, 2 plats et 3 desserts. Evidemment les plats changent quotidiennement et en fonction des saisons ! Il existe aussi des formules à emporter pour les gourmands pressés !

Le Club a ensuite poursuivi avec

la présentation des nouveaux entrepreneurs. Puis un point a été fait sur les différents axes de travail du club, notamment sur l'annuaire des entrepreneurs. En effet, actuellement, il existe une version numérique via le site de l'association. Mais le Club souhaite décliner cet annuaire sur papier afin de le distribuer aux Vailhauquois.

Enfin, Angélique nous a régales de son buffet : c'est autour de délicieuses

petites verrines et autres préparations que la soirée s'est déroulée.

Ce moment de convivialité, cher à notre club, a permis de nombreux échanges. La prochaine soirée est prévue le mardi 12 janvier 2016 chez l'un des entrepreneurs. Vous trouverez toutes les informations sur le site du Club :

www.vailhaupro.com

Emmanuelle JUIN





5ÈME FESTIMARCHÉ DES DOLMENS

Le week-end des 9-10-11 octobre s'est déroulé le 5ème Festimarché des Dolmens, en partenariat avec les marchés paysans de l'Hérault (www.marchepaysan34.org).

NON AU BÉTON, OUI AUX LÉGUMES

Vendredi soir, projection d'un documentaire abordant la disparition des terres agricoles sous la pression de l'urbanisation. Promoteurs, agriculteurs, élus, grandes surfaces, se les disputent. Les agriculteurs sont pris en tenaille entre les expropriations de l'État et les grandes exploitations qui ne cessent de grandir. Quant aux jeunes qui rêvent de s'installer : les terres sont rares et chères.

Ensuite, V Nourigat a répondu aux nombreuses questions qui ont été posées.

Qu'allons-nous donner à manger à nos enfants ?

En France, c'est l'équivalent d'un département qui disparaît tous les 7 ans. Entre 1997 et 2009, 51% des meilleures terres agricoles ont disparu.

Pour que notre département soit en autonomie alimentaire, il faudrait cultiver 465 000ha ; actuellement les 182 000 ha cultivés, suffisent à peine à nourrir la ville de Montpellier.

Des communes responsables ?

Les subventions étant de plus en plus rares, construire crée des ressources fiscales. Les communes, comme Vailhauquès, pour contrôler l'urbanisation, sanctuarisent des terres pour des projets agricoles. Toutefois, si ces projets ne sont pas réalisés, ces communes seront

soumises à la pression de l'État qui imposera l'urbanisation. Notre région manquant d'eau, les projets agricoles sont limités.

Et les propriétaires terriens ?

Des liens affectifs forts les lient à la terre de leurs ancêtres. Ils ne sont pas prêts à les vendre ou à les louer aux jeunes agriculteurs qui souhaitent s'installer. D'autres espèrent que leurs terres deviendront constructibles et rêvent déjà aux projets qu'ils pourront réaliser.

Comment agir ?

- Les pouvoirs publics doivent se concerter et raisonner en terme de territoire. Pour arrêter de gaspiller les terres agricoles, il faut proposer des aménagements plus économes avec des emprises foncières réduites.

- Inciter à construire dans la garrigue mais les aménageurs privilégient les terrains plats. Les terrains accidentés coûtent plus cher à urbaniser (brise roche, pompe de relevage...).

- Les collectivités pourraient avoir recours aux producteurs locaux pour les cantines scolaires ou la restauration collective.

Samedi, bel après-midi ensoleillé : 25 adultes et une dizaine d'enfants ont pris la direction de la Mosson, dans la joie et la bonne humeur. Encadrés par Magalie (association La clé des champs www.laclefdeschamps-larzac.com), cette balade de 2h00, très ludique, nous a fait découvrir notre garrigue qui regorge de plantes aux multiples vertus. Certaines sont bien connues

comme le romarin : ami du foie, de la vue, il est aussi efficace sur les rhumatismes en macérat huileux.

Saviez-vous qu'un macérat huileux de pâquerettes peut remplacer l'arnica ?

A partir de feuilles de canne de Provence, les enfants ont appris à réaliser des sifflets qui reproduisent le bruit caractéristique du moustique. D'ailleurs, pour calmer les piqûres de ce dernier il suffit de plier des feuilles de plantain (photo ci-dessous) en accordéon, puis de les presser ; le jus extrait fera merveille. Cette "mauvaise herbe" est sûrement présente dans votre jardin.

Les églantiers étaient couverts de fruits : les célèbres gratte-culs. Une baie contient dix fois plus de vitamine C qu'une orange !



Plantain

VIE DU VILLAGE



Chaque année, en octobre, le Festimarché des dolmens réunit de nombreux Vailhauquois, soucieux d'acheter des produits frais issus de producteurs locaux.

Plus loin, les enfants ont dégusté le bonbon des garrigues. Dans le fenouil tout est bon : les graines sont digestives et diurétiques ; les tiges sont utilisées pour confire les olives ; les jeunes feuilles sont délicieuses en salade ; les fleurs sont utilisées pour parfumer le poisson ou en bonbon.

Enfin l'inule visqueuse (photo ci-contre) qui, quand elle pousse à proximité d'oliviers, est un insecticide naturel. En effet, elle abrite un parasite prédateur de la larve de la mouche de l'olive.

Dimanche, la journée était animée par Guillaume Martin, responsable de la station radio locale : www.dynamyk-radio.fr. Vos producteurs et exposants habituels étaient présents, rejoints par de nombreux artisans. Notre boulangerie/pâtisserie avait organisé une tombola au profit de l'école de rock acrobatique (qui a fait une démonstration) de Ceyras, commune sinistrée lors des intempéries de septembre pour les



L'inule visqueuse est fréquente en région méditerranéenne, où elle fleurit à la fin de l'été et au début de l'automne

aider à remettre en état leur local.

Cette année, le verre de l'amitié offert par la mairie a permis de découvrir un producteur de la communauté de communes : le domaine Zumbaum-Tomasi à Claret. Ensuite certains ont pu déguster le couscous préparé par la Brasserie Vailhauquoise.



LES ASSOCIATIONS VAILHAUQUOISES

La vie associative étant un élément important du lien social et du bien vivre ensemble dans notre commune, deux réunions sont organisées avec tous les responsables associatifs et les élus en cours d'année.

Elles permettent de mieux se connaître, d'échanger, de partager afin de préparer la journée des associations qui a lieu traditionnellement début septembre et aussi d'organiser le planning des différentes manifestations annuelles, ainsi que celui des structures mises à disposition.

Encore un grand merci à tous les bénévoles pour leur investissement et leur motivation afin que Vailhauquès ne soit pas un village dortoir.

LE FOYER RURAL DEMARRE SUR LES CHAPEAUX DE ROUES !

BASKET

Une nouvelle activité qui a du "shoot" pour commencer l'année en beauté !

Entouré d'autres animateurs, Guilhem REVERS anime avec dynamisme et convivialité la section Basket loisirs.

Pour les enfants, les ados et les adultes, l'entraînement ludique et sportif favorise la mixité intergénérationnelle.

L'activité se déroule essentiellement les mercredis de 17h à 19h et certains samedis soirs de 18h à 20h, salle Paul BERNARD (salle polyvalente).



Marie-Aude Thévenet

LES ARCHERS VAILHAUQUOIS

La saison 2014/2015 a été riche en émotion avec notamment 2 trophées départementaux remportés :

- Trophée sans viseur pour Sébastien DEROTHE
- Trophée féminin pour Marie-Aude THEVENET

Nos deux archers ont dédié leur victoire à leur entraîneur, Patrick MACRET, décédé cette saison.

Nos archers ont également participé au Critérium National qui s'est déroulé le 26 mai dernier à la

Roche-sur-Yon (Vendée). A l'issue de ce week-end, notre équipe composée de Mathilde FORNE, Evan GRAULICH, Eric MACRET et Marie-Aude THEVENET s'est classée en 19ème position sur 27.

Cette nouvelle année a démarré en force, les deux responsables de la section tir à l'arc du Foyer Rural (Annie BARANDON et Marie-Aude THEVENET), innovent et proposent une activité d'initiation au tir à l'arc pendant les T.A.P. en accueillant 12 enfants par séquence.



Au programme de cette saison 2015/2016 : une première rencontre départementale a eu lieu le 15 novembre 2015 à Vailhauquès puis le Critérium Départemental comptant pour la sélection officielle des équipes qui représenteront notre région, aura lieu le 7 février 2016. Ces deux rencontres auront lieu salle Paul BERNARD.

Venez nombreux encourager vos représentants !!

LE VELO CLUB - PRÉSENTATION PAR SON PRÉSIDENT : BERNARD GOTIS

Sa devise : « on part ensemble, on rentre ensemble » !

Le club, créé en 2005, fêtera ses 10 ans d'existence, le 15 mai 2016.

Pour cette occasion, une "randonnée" sera organisée avec départs et arrêts libres. Cette fête sera pérennisée, chaque année, le troisième dimanche de mai.

Le club compte actuellement 50 adhérents de 20 à 73 ans, leur nombre augmente d'année en année. Les femmes sont peu représentées ... pour l'instant ...

Le club obtient régulièrement des coupes.

Depuis 2010 le club organise une course appelée "La Vailhauquoise - souvenir Laurent Chaleyzer", qui était, avec d'autres, à l'origine de la création du club.



La journée des associations a eu lieu le samedi 5 septembre 2015. Ce sont près de 30 associations qui se sont réunies sous le soleil du centre commercial. Les Vailhauquois ont ainsi pu se renseigner sur les différentes activités proposées : sport, culture, art, il y en avait pour tous les goûts !



A la fin de la matinée, les nouveaux Vailhauquois ont été mis à l'honneur : cette année pas moins de 15 familles étaient au rendez-vous. Monsieur le maire et une partie des élus les ont accueillis en leur offrant un cadeau de bienvenue.

La vie du club :

- Sorties chaque mardi, jeudi, samedi et dimanche,
- Une vingtaine de courses par an, dont certaines assez loin, en Ariège par exemple,
- Randos cycloportives, dans le cadre du « Pro Tour Herault » (une dizaine par an), regroupant différentes communes du département,
- Randos familiales (deux par an), permettant de faire participer les enfants et les épouses ; lors de la dernière, le plus jeune participant avait 6 ans !
- Outre ces différentes sorties, les adhérents pratiquent une heure de stretching par semaine,
- Et n'oublions pas la galette des rois en début d'année !

Les projets :

- Passer le brevet des 150 kms
 - Organiser un « road and bike », avec le Vailhau'trail : courses par équipes, vélos + coureurs,
 - Sensibiliser, avec une pédagogie adaptée, à la sécurité de tous sur la route,
 - Mettre en place un atelier mécanique vélo ... lorsqu'il sera possible de disposer d'un local...
- En conclusion, un club très actif, en pleine croissance, qui défend parfaitement les couleurs de Vailhauquès !

Infos pratiques :

Le montant de la cotisation s'élève cette année à 45 € avec licence, 65 € sans licence.

Pour des infos complémentaires, voir **le site : <http://vcv.jimdo.com/>**

COMPAGNIE LA MISE EN BOUTEILLE

La compagnie vous propose :

un stage de théâtre pendant les vacances de printemps du 18 au 22 avril 2016 pour les adolescents.

Pièces courtes de Molière : Le médecin volant & L'amour médecin

Horaires : de **10h à 16h** sauf le vendredi jusqu'à 20h
 Tarif : 100 € déjeuner sur place compris
 Lieu : salle socioculturelle de Vailhauquès

Attention Places limitées !

Le thème :

Dans la tradition de la commedia dell'arte, Molière compose en 1659 une petite pièce qui annonce ses prochaines comédies.

Des jeunes qui s'aiment, un père incompréhensif, des amis débrouillards et beaucoup d'humour, la recette fonctionne encore très bien !

Comment jouer Molière aujourd'hui ? Nous essaierons d'entrer dans les ressorts comiques et dans les combats de Molière et de les mettre à la disposition des spectateurs d'aujourd'hui avec une irrespectueuse bienveillance...

Le stage :

Par des exercices ludiques, les apprenants se confronteront au jeu, au texte et à la scène. Ils aborderont le travail sur le personnage (costume, masque, démarche, voix, interprétation, changements rapides), la pantomime, le décor imaginaire, l'adaptation, l'improvisation guidée. Ils se familiariseront avec les outils de jeu, le travail de groupe, l'aisance corporelle et vocale, la mise en situation.

A la fin du stage, une présentation du travail sera proposée au public.

Contact & inscriptions :
nicole.fautrat@wanadoo.fr
tél 06 20 36 52 43

LA MÉDIA-RUCHE

Médiathèque intercommunale Combaillaux, Murles, Vailhauquès. La médiathèque est ouverte à toutes et à tous, quelque soit l'âge et compte plus de 10 000 ouvrages.

Elle se compose de différents secteurs :

Secteur "enfants"

Les plus jeunes trouveront des BD, des contes, des livres de sorcières et de monstres... Des romans et des documentaires sont également disponibles.

Les toutes petites oreilles (0-3 ans) ont un espace réservé avec des livres cartonnés, en tissu... spécialement adaptés.

Des abonnements tels que J'apprends à lire, J'aime lire, Les Belles Histoires et Tralalire sont aussi à leur disposition.

Secteur "ados-adultes":

Un vaste choix de romans, romans policiers, science fiction, fantasy, et de romans en gros caractères est disponible. Un espace documentaire est également proposé avec une mise en valeur des livres sur le Languedoc-Roussillon.

Les fans de BD et de mangas ne sont pas en reste.

Secteur "magazines"

La médiathèque possède aussi un espace consacré aux magazines. En plus de ceux pour les enfants

cités plus hauts vous trouverez par exemple des magazines consacrés aux différents arts, à la technologie, à l'informatique, au jardinage etc...

La Média-Ruche propose aussi des animations :

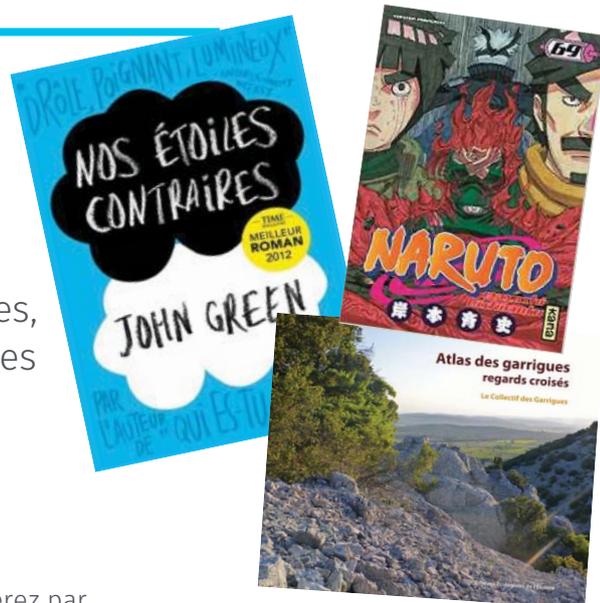
Ponctuelles : accueil d'auteurs régionaux de BD, de romans..., animation commune sur la garrigue avec le Club Nature et les Ecologistes de l'Euzière...

Régulières : Tous les mois, les enfants de moins de 3 ans sont accueillis pour une séance contée proposée par Françoise Cadène. Les séances sont gratuites mais sur inscription.

Thématiques : Chaque année un pays est mis à l'honneur. 2015 a été consacrée au Mexique, en 2016 ce seront les pays d'Afrique de l'Est (Kenya, Tanzanie...). Pour cette occasion, des ouvrages seront achetés et des animations pour tous seront organisées avec, en clôture, une soirée thématique le 3ème samedi de novembre

PARTENARIAT AVEC LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

La Médiathèque Départementale de Pierres Vives est en lien étroit avec la Média-Ruche. 3 fois par an, un bibliobus vient renouveler le stock



de livres prêtés par le département et tous les 15 jours un système de navette permet d'acheminer des ouvrages précis demandés par les lecteurs.

De plus, l'équipe de bénévoles de la médiathèque peut participer à des formations thématiques gratuites proposées par Pierres Vives.

NOUVEAUTÉS POUR L'ANNÉE 2016

- Création d'un fonds de DVD empruntables
- 4 nouveaux abonnements
- Mise à disposition de ressources électroniques en ligne (via la Médiathèque Départementale)

Pour suivre l'actualité de la médiathèque et pour avoir des informations pratiques, venez consulter notre blog :

http://www.combaillaux.fr/le_blog_de_la_mediatheque/

L'équipe de la Média-Ruche vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Sylvie Coupaud, responsable de la Média-Ruche.



RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE



APPEL AUX VOLONTAIRES

Notre commune est soumise à différents risques naturels et technologiques tels que les phénomènes météorologiques, inondations, mouvements de terrain, incendies, matières dangereuses....

Afin d'optimiser la réponse communale en cas de nécessité, la municipalité a créé une réserve communale de sécurité civile, permettant au maire de mobiliser des moyens humains complémentaires pour renforcer les services municipaux.

Qu'est-ce qu'une réserve communale de sécurité civile ?

Elle est constituée de citoyens volontaires et bénévoles pouvant être mobilisés en appui des pouvoirs publics afin de prévenir et aider à gérer les risques majeurs sur le territoire de la commune. Elle est complémentaire au plan communal de sauvegarde (document planifiant l'organisation et la gestion de crise, à l'échelle de la commune). Elle constitue également un instrument de mobilisation civique et de responsabilisation du citoyen, de valorisation et de développement de solidarité locale.

UN ENGAGEMENT CIVIQUE

A partir de quel âge peut-on être volontaire ?

Que vous soyez étudiant, actif, retraité... la réserve communale de sécurité civile est ouverte à toute personne ayant 16 ans révolus.

Quelles compétences sont demandées ?

Aucune compétence spécifique n'est demandée. L'intérêt étant de constituer un vivier de compétences ou de savoir-faire qui peut s'avérer très utile en cas de besoin.

Pour quels types de missions ?

Chaque bénévole pourra, selon sa disponibilité, participer aux missions diverses pouvant consister, par exemple : au soutien et assistance à la population en cas de sinistre, à l'évacuation préventive et la mise en place d'un centre d'hébergement d'urgence, à la fermeture de voies de circulation, à la mise en place d'un périmètre de sécurité...

Serai-je formé ?

Une formation aux premiers secours, aux situations d'exception, à l'incendie et au soutien psychologique sera dispensée aux bénévoles intégrant la réserve communale de sécurité civile.

Comment se porter volontaire ?

Pour transmettre votre candidature à la réserve communale de sécurité civile Vous pouvez ;
- télécharger le formulaire de candidature sur le site internet : www.ville-vailhauques.fr
- nous contacter par mail à : mairie@ville-vailhauques.fr
- nous écrire : 9 place de la Mairie 34570 VAILHAUQUES
- retirer le formulaire à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture.

Chaque candidat(e) sera convié à une réunion d'information.



grand
pic
saint
-loup
communauté de communes

L'INFO DE L'INTERCO'

par Philippe CAZALS, conseiller intercommunautaire



Tout le monde garde en mémoire les intempéries de l'automne 2014, des pluies diluviennes, des inondations et beaucoup de dégâts consécutifs à des embâcles dans la rivière Mosson.

La responsabilité de l'entretien des cours d'eau relève des compétences de la CCGPSL, ainsi lors du conseil du 22 septembre 2015, un marché à bons de commande de 60 000 € HT a été attribué à la SAS PHILIP FRERES pour la restauration du lit de la Mosson entre Combaillaux et Vailhauques.

Les travaux ont démarré début octobre et doivent s'étaler jusqu'en 2016.

Nous rappelons par contre que l'entretien des berges reste à la charge des riverains.



VAILHAU'TRAIL 2016 : C'EST PARTIII !

Pour la troisième année consécutive, l'évènement sport et nature reprend ses quartiers à Vailhauquès !

Si en 2014 la première édition avait vu 305 coureurs prendre le départ, plus de 550 passionnés se sont élancés en 2015 avec plus de 400 marcheurs sur chaque édition !

L'ÉDITION 2016 & SES NOUVEAUTÉS

Le Vailhau'trail aura lieu le **14 février 2016** avec son lot de nouveautés : vous retrouverez les trails 13 et 23km et le petit nouveau, un trail de 7 km, pour le plaisir de tous, sans oublier les nombreuses surprises lors de la remise des prix.

Pour la convivialité et l'ambiance familiale qui nous tiennent à cœur, la randonnée animée et gratuite vous

permettra de découvrir la nature, la faune et la flore sur un parcours de 7 km accessible à tous.

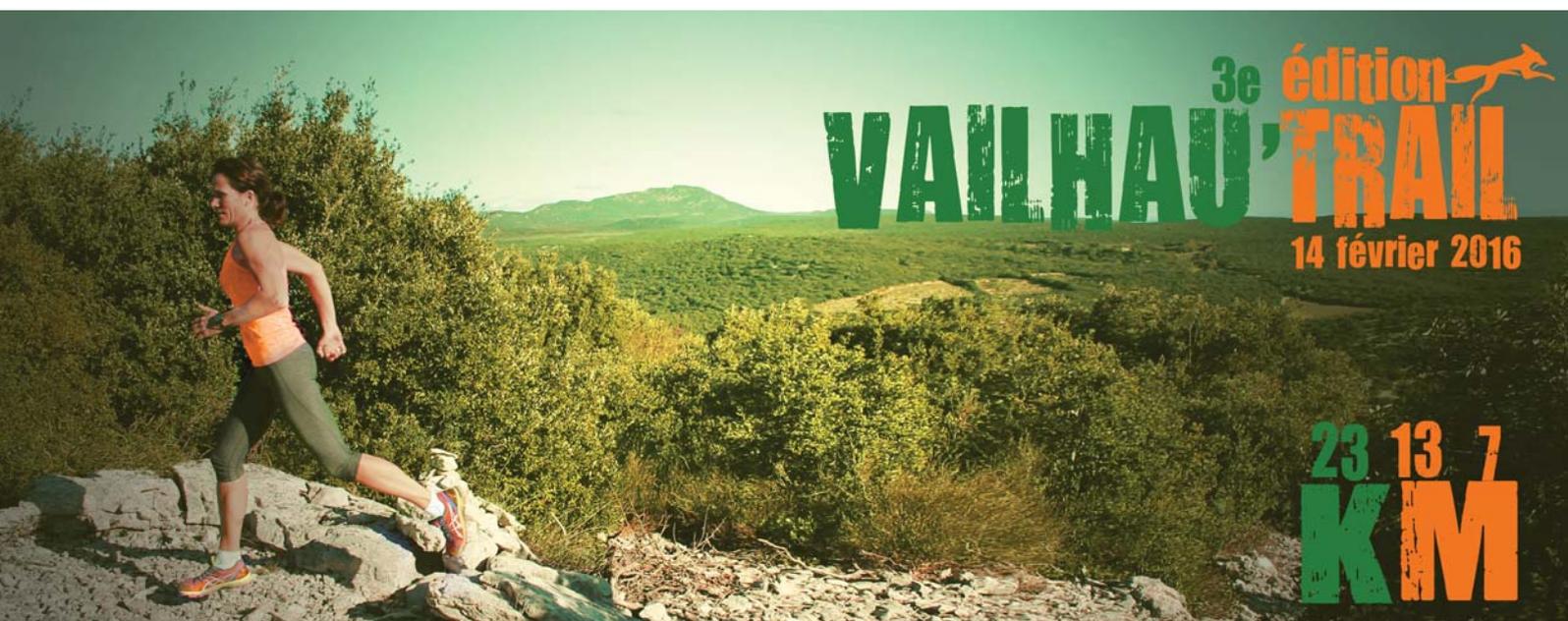
L'association « Les Renards de Caravette », organisatrice de la course, est d'ores et déjà sur le pied de guerre pour vous proposer cet évènement. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour participer en tant que bénévole !

Sites internet : www.vailhautrail.fr et le site de la mairie de Vailhauquès
Pages facebook : vailhautrail et Renards de Caravette
Adresses mail : vailhautrail@gmail.com et renards.caravette@gmail.com

Marine FLORÈS



Quelques coureurs des Renards de Caravette, association lancée par Marine FLORÈS



VAILHAUQUÈS INITIATIVES

Pour que vos idées deviennent des projets bénéficiant à tous les Vailhauquois, la municipalité a mis en place une structure dédiée à l'émergence de vos initiatives. Son rôle est de vous soutenir dans la mise en œuvre, de faire connaître et de fédérer les Vailhauquois intéressés.



La procédure est extrêmement simple :

- Vous prenez contact avec Emmanuelle JUIN 04.67.67.08.38 ou par mail communication@ville-vailhauques.fr
- Vous rédigez votre proposition sur une « Fiche Projet » disponible sur le site de la Mairie www.ville-vailhauques.fr ou à l'accueil de la Mairie
- Un rdv est fixé entre vous et la cellule projet pour étude du projet

Les domaines peuvent être très variés, puisqu'ils concernent tout ce qui touche à la vie de notre collectivité.

A ce jour, 3 fiches projet ont été déposées et sont en cours de réalisation :

- Service et entraide aux séniors
- Achat groupé de fioul
- Covoiturage (axe développé dans la suite de l'article)

REJOIGNEZ LA DYNAMIQUE CAR VAILHAUQUÈS, C'EST VOUS !

Partager nos trajets quotidiens, c'est possible, simple et tellement plus (éco) logique !

Matin et soir, nous sommes nombreux à faire ce trajet journalier, reliant Vailhauquès à notre lieu de travail. Nous circulons bien souvent aux mêmes horaires, vers des destinations proches, les uns derrière les autres, contrains par une circulation parfois saturée, mais bien seuls au volant de notre véhicule souvent très peu rempli. Alors pourquoi ne pas nous organiser pour covoiturer ?

Nous avons beaucoup à gagner à voyager ensemble pour nos trajets quotidiens.

Mieux partager nos moyens de transports privés permettrait à chacun de moins consommer de carburant, de ralentir l'usure de son véhicule et ainsi de faire d'importantes économies, tout en contribuant à la réduction des

émissions de gaz à effet de serre, pour la protection de l'environnement. Cela permettrait également de réduire le nombre de véhicule sur les routes, afin de limiter l'encombrement des axes de circulation, fluidifiant le trafic et réduisant la durée de nos trajets quotidiens.

Le covoiturage est également un instant de rencontres et d'échanges entre nous, habitants de Vailhauquès, qui nous permettra de mieux nous connaître et de mieux vivre ensemble au sein du village.

COVOITURER C'EST FACILE !

Dans un premier temps les conducteurs ainsi que les passagers contactent les porteurs du projet Didier BERDAGUER au 06.51.40.49.32 qui coordonnera les demandes : trajet, jour, horaires... Ensuite un site internet pourra être sélectionné pour faciliter les mises en relation.

Passagers et conducteurs se retrouvent sur le parking situé entre l'aire de jeux et le stade (nouvel accès), ou tout autre lieu à leur convenance.

Bonne route ensemble !

Jacky BOWEN



MARIE-CARMEN JOHERA

Une vie professionnelle au service de la municipalité de Vailhauquès



C'est très émue que Marie-Carmen JOHERA a écouté les discours qui lui étaient adressés. Puis, elle a pris la parole pour remercier toutes les personnes croisées lors de son parcours.

Après 41 ans de bons et loyaux services, Marie-Carmen Johera, Directrice Générale des Services de la mairie, a quitté ses fonctions pour une retraite bien méritée !

Marie-Carmen débute sa carrière à Vailhauquès en 1974 ; il y avait alors 4 agents municipaux et 315 habitants ! Aujourd'hui, elle quitte une équipe de 40 agents municipaux, pour 2800 habitants !

C'est auprès de trois maires, qu'elle a exercé ses fonctions : tout d'abord avec Paul Bernard qui fut maire de 1971 à 1989. L'année 1974, fut déterminante pour sa carrière car elle renonça alors à devenir enseignante et décida de continuer à travailler à la mairie.

Ce fut ensuite avec Jean-François Renaud, élu pour deux mandats, de 1989 à 2001.

Et, depuis 2001, c'est auprès de Hussam Al Mallak qu'elle a assuré ses fonctions.

Tout au long de sa carrière, Marie-Carmen a fait preuve de très grandes qualités personnelles et professionnelles : disponibilité pour tous, sens du devoir et du service public, rigueur et connaissance approfondie des dossiers, discrétion et strict respect des réglementations.

Par leur présence lors du pot de départ, organisé en son honneur par la mairie, le 28 novembre, de nombreux Vailhauquois, ainsi que les agents et membres du conseil municipal, lui ont manifesté leur sympathie et leur reconnaissance.

C'est désormais Dominique Cheylan qui la remplace à ce poste, après avoir travaillé auprès d'elle pendant 28 ans.

Tous nos remerciements et nos vœux de retraite heureuse à Marie-Carmen ; elle ne manque pas de projets !

Et tous nos vœux, également, à Dominique pour ses nouvelles fonctions.

De nombreux Vailhauquois et (anciens) collègues sont venus saluer le parcours de Marie-Carmen et lui souhaiter le meilleur pour cette nouvelle page qui s'ouvre.



INFOS UTILLES

COORDONNÉES PRATIQUES

MAIRIE DE VAILHAUQUÈS

9 place de la Mairie - 34570 VAILHAUQUES

Tél : 04.67.84.40.70

Fax : 04.67.84.45.88

mairie@ville-vailhauques.fr

www.ville-vailhauques.fr

Ouverture au public :

Lundi au vendredi de 8h à 12h

Mercredi de 14h à 18h

Vendredi de 14h à 17h

Astreinte : 06.89.77.30.61

Garde Champêtre : 06.83.93.14.78

CCAS - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

9 place de la Mairie, entrée Chemin vieux
(cour de la Mairie au fond à droite)

Tél : 04.67.67.08.38

ccas@ville-vailhauques.fr

Ouverture au public :

Lundi/mardi/jeudi : 9h à 12h / 14h à 17h

Vendredi : 9h-12h

ÉCOLE MATERNELLE FRANÇOISE DOLTO

45 Rue des Ecoles - 34570 VAILHAUQUES

Tél : 04.67.84.43.28

ce.0341562n@ac-montpellier.fr

Accueil le lundi sur rendez-vous

Directrice : Anne-José CARO

ÉCOLE PRIMAIRE LOUISE WEISS

55 Rue des Ecoles - 34570 VAILHAUQUES

Tél : 04.67.84.44.29

ce.0340798H@ac-montpellier.fr

Accueil le lundi sur rendez-vous

Directrice : Nathalie MICHEL

CANTINE

Tél : 04.67.84.45.06

ALAE / TAP

Tél : 06.07.19.42.26

periscolaire.vailhauques@yahoo.fr

Responsable : Marie-Anne GRILLOT

ALSH - "LE PASSE MURAILLE"

Tél : 06.78.12.96.89

alshvailhauques@lepassemuraille.org

Responsable : Alexis POIRIER

ESPACE JEUNESSE

Tél : 06.07.88.98.01

ejado.vailhauques@gmail.com

Mardi/jeudi/vendredi : 17h15 à 19h

Mercredi : 14h à 19h

Responsable : Rémi BOURRICHE

GENDARMERIE DE ST GELY DU FESC

Tél : 04.67.91.73.00

AGENCE POSTALE

Tél : 04.67.67.08.36

SALLE POLYVALENTE

Tél : 04.67.84.43.13

SALLE SOCIO-CULTURELLE

Tél : 04.67.67.08.18

DÉCHÈTERIE

vendredi : 9h à 12h / 14h à 18h

samedi : 9h à 12h / 14h à 18h

dimanche : 9h à 12h





BONNE RETRAITE MARIE-THÉ !

C'est le 1er juin 1988 que La Poste a été créée, et Marie-Thé est déjà aux premières loges. A cette époque elle a 2 casquettes : facteur le matin de 7h30 à 9h puis guichetière de 9h à 12h.

Elle est positionnée sur les 2 postes durant une dizaine d'années, mais l'agrandissement du village oblige La Poste à recruter une seconde personne. Elle fait le choix de travailler au guichet.

Marie-Thé qui habite le village depuis de longues années précise que les clients ne sont pas seulement des clients. Ce sont des collègues, des amis, des jeunes qu'elle a vu grandir.



C'est un métier en contact avec une grande partie de la population. Il faut être à l'écoute des gens, échanger... et c'est bien ce qu'elle apprécie! Mais Marie-Thé c'est aussi ses éclats de rire, cette joie de vivre et cette bonne humeur qu'on lui connaît, et qui nous manqueront !

Une page se tourne. Non sans un petit pincement au cœur pour notre postière... Mais c'est avec plaisir que nous croiserons Marie-Thé ailleurs que derrière son guichet. Sur les routes par exemple. Car Marie-Thé envisage de se mettre plus sérieusement au vélo et à la marche... Et pourquoi pas à la peinture ?! Sans oublier de se remettre aux cours d'informatique !

Comme pour beaucoup de jeunes retraités, le planning de Marie-Thé est déjà bel et bien rempli ! Nous lui souhaitons une retraite passionnante, pleine de découvertes et de bonnes surprises. Et nous la remercions pour ces services rendus à la population pendant ces 27 années !!

TRI SÉLECTIF

Pour rappel, il existe 5 lieux sur la commune où l'on peut déposer ses déchets verre et/ou papier:

- à la Rouvière, en haut du chemin du Campet (verre & papier)
- à l'entrée de la déchèterie (verre & papier)
- au croisement de la rue du Val de Las Sers et de la rue des Cinsaults (verre & papier)
- au croisement entre le chemin de Murles et la route de Viols-le-Fort (verre & papier)
- derrière le centre commercial, sur le chemin du Mas Castel (papier)

NB : le papier ne doit pas être mis dans les poubelles jaunes, mais déposé dans les containers prévus à cet effet.

ÉTAT CIVIL

Vous trouverez dans cette rubrique les naissances, mariages et décès survenus au cours de l'année 2015. Nous avons demandé l'autorisation de publier les naissances et les mariages. Il n'y a pas besoin d'autorisation pour les décès.

Nous avons la joie de vous annoncer la **naissance** de :

- Axel PENCOLÉ, le 05/04/2015
- Mandy DONCARLY, le 28/04/2015
- Raphaël FERMAUT, le 02/05/2015
- Valentin MICHAUD, le 12/05/2015
- Théa BARTHES, le 09/07/2015
- Evan WUEST, le 28/08/2015
- Eléa CHASSAING, le 21/09/2015
- Mélina MOREAUX, le 29/09/2015

Nous adressons toutes nos félicitations aux parents.

Nous avons la joie de vous annoncer le **mariage** de :

- Myriam GÉHIN & Gilles GAUCH le 04/07/2015
- Nathalie SAMRAOUI & Thierry PRADEL, le 19/09/2015

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

Nous avons la tristesse de vous annoncer le **décès** de :

- Joaquim GOUVEIA DO CORAÇÃO DE

MARIA, le 05/03/2015

- Marie GARCIA épouse LARA le 06/04/2015
- Daniel LEFEBVRE, le 15/04/2015
- Clementa FLORES MARQUEZ veuve GARCIA, le 25/04/2015
- Eulalie PARACUELLOS veuve MARTIN, le 05/07/2015
- Liliane GIANOLA épouse CHANUT, le 23/07/2015
- Georges TANCOGNE, le 27/07/2015
- Bernard GARBIEC, le 13/08/2015
- Marie-Thérèse RICOME épouse BONNET, le 25/09/2015
- Lucienne BRAVARD veuve PRADEL, le 18/10/2015
- Jeannine PAPILLAUD veuve SAVARY, le 29/10/2015
- Josée GRAU épouse ESCRICH, le 19/11/2015

Nous présentons nos condoléances aux familles & amis.

À partir de 2016 cette rubrique sera trimestrielle

La Préfecture de l'Hérault rappelle que pour des raisons de sécurité, toute nouvelle carte d'identité non retirée par le titulaire dans un délai de 3 mois, devra leur être retournée pour y être détruite.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'HERAULT

Il n'y aura pas de ramassage des ordures les vendredis 25 décembre 2015 et 1er janvier 2016.

Afin de donner une solution pour évacuer le surplus de déchets des administrés, des conteneurs collectifs d'ordures ménagères et de recyclables seront mis à disposition sur les déchèteries du territoire. Ouverture des déchèteries dès les samedis matin 26 décembre et 02 janvier.



Retrouvez toutes les informations du village sur notre site internet :

www.ville-vailhauques.fr

AGENDA

DIMANCHE 20 DÉCEMBRE - 14H30-17H30 ARBRE DE NOËL

Comme chaque fin d'année, le CCAS propose aux enfants de la commune, âgés entre 3 à 11 ans de fêter Noël autour d'un goûter et de nombreuses animations.

DIMANCHE 17 JANVIER - 17H CONCERT DU NOUVEL AN

L'Orchestre d'Harmonie de Gignac, comprenant essentiellement des instruments à vent et des percussions, propose des œuvres originales ou arrangées (grandes œuvres classiques, oeuvres de jazz et de variétés, comédies musicales...). Entrée libre.

DIMANCHE 31 JANVIER - 12H30 - REPAS DES AÎNÉS

La Mairie propose aux personnes de 65 ans et plus résidant à Vailhauquès de se retrouver autour d'un repas gourmand. Puis l'après-midi sera rythmé par un spectacle cabaret.

VENDREDI 12 FÉVRIER - 19H - SOIRÉE JEUX AUX ÉCOLES

Soirée ouverte à tous, 1€ l'entrée au profit des écoles. Restauration & boisson sur place.

DIMANCHE 14 FÉVRIER - 9H - VAILHAU'TRAIL

TRAIL : 3 distances = 13 km, 23 km et, c'est nouveau, 7 km.
Randonnée familiale gratuite, 7km, accessible à tous pour partir à la découverte de la faune et de la flore locales.

DIMANCHE 21 FÉVRIER - 14H - JEU DE PISTE

Découverte insolite de Vailhauquès, organisée par la Commission extra-municipale "Patrimoine culturel et naturel". RDV Salle socio-culturelle.

DIMANCHE 28 FÉVRIER - 17h- CONCERT CLASSIQUE DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE UNIVERSITAIRE

Salle polyvalente, entrée libre.

SAMEDI 9 AVRIL - CARNAVAL

Thème LES TOONS - RDV au centre commercial - horaire à définir

SAMEDI 16 & DIMANCHE 17 AVRIL - ART-EXPO

7ème salon "Art-Expo" les 16 & 17 avril 2016, consacré à la peinture, la sculpture et aux photos. Ce salon, ouvert aux artistes amateurs ou semi-professionnels est réservé en priorité aux résidents de la CCGPSL.
Pour toute information, contacter Lydie à l'accueil de la Mairie au 04.67.84.40.70. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 15 février 2016 via ce numéro ou par mail : lydie.cabos@ville-vailhauques.fr



JOYEUSES FÊTES À TOUS !

MAIRIE DE VAILHAUQUÈS
9 place de la Mairie - 34570 VAILHAUQUES

Lundi au vendredi de 8h à 12h
Mercredi de 14h à 18h
Vendredi de 14h à 17h

Tél : 04.67.84.40.70 - Fax : 04.67.84.45.88
mairie@ville-vailhauques.fr

WWW.VILLE-VAILHAUQUES.FR